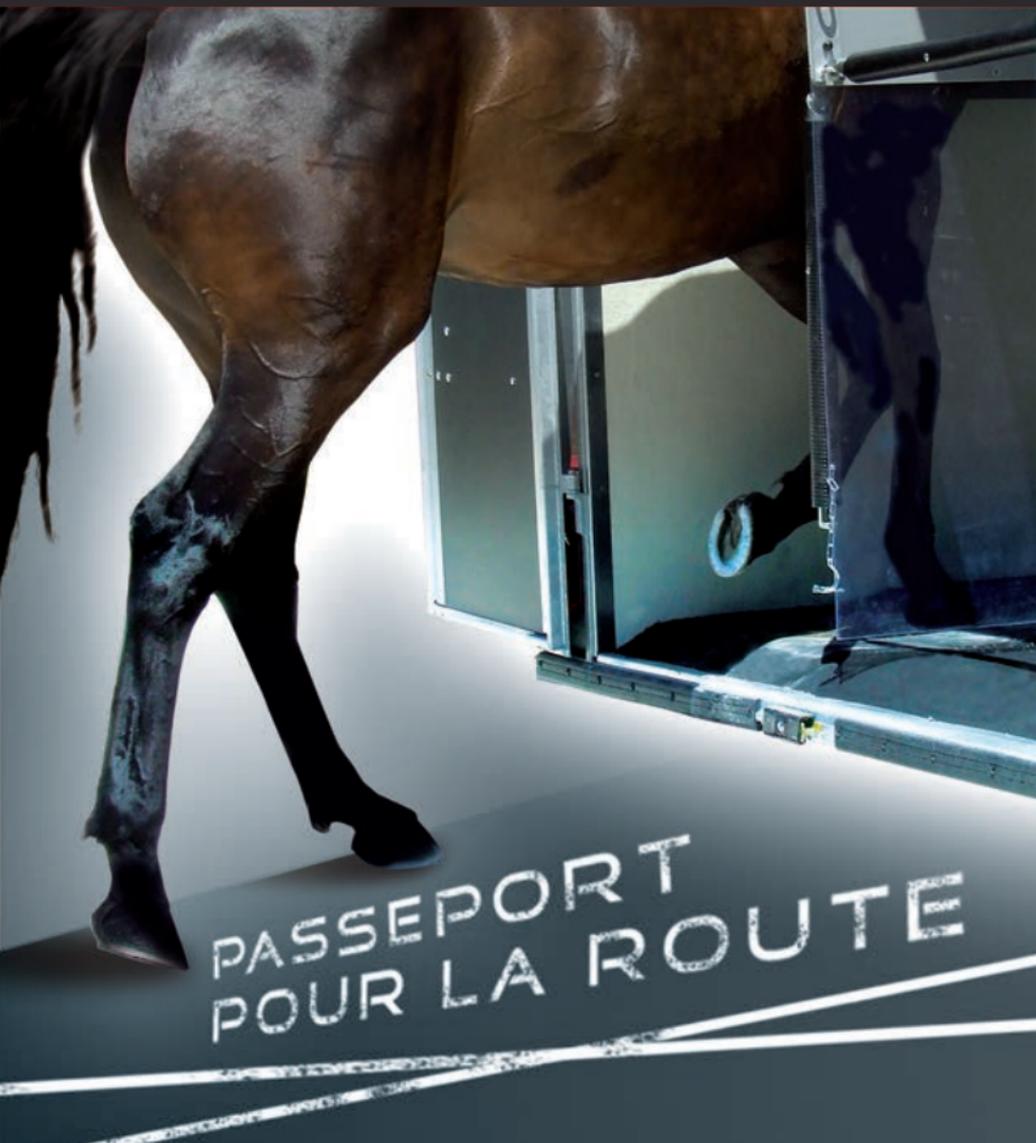


FAUTRAS

COMPLICE DU CHEVAL



PASSEPORT
POUR LA ROUTE



Ce catalogue
vous est offert par
les Vans FAUTRAS
et vous aidera
à transporter votre cheval
en toute légalité, sécurité
et facilité d'utilisation.

Fautras Assure Un Transport Réussi Avec Sérénité



Depuis 1992, Les vans Fautras, reconnaissables entre tous, totalisent des millions de kilomètres et des milliers de chevaux transportés... Avec ce petit livret pratique, nous avons voulu vous faire profiter de notre expérience.

Bonne lecture...

SOMMAIRE

Présentation de l'entreprise _____ p. 4

Quel concept choisir ?

Choix techniques et pratiques _____ p. 8

Embarquez et débarquez facilement _____ p. 10

Séparation souple _____ p. 13

Transport en oblique _____ p. 14

Innovations pour la sécurité _____ p. 15

Présentation des différentes gammes



Transport droit _____ p. 18

Transport oblique _____ p. 21

Gamme utilitaires et loisirs _____ p. 24

Législation

Permis, carte grise _____ p. 26

Règlementation pour le transport _____ p. 28

Extrait de règles sanitaires _____ p. 30

Conseils

Conseils de pro _____ p. 34

Conseils FAUTRAS _____ p. 39

Une entreprise française et familiale

Issu d'une famille passionnée de chevaux (5 générations), Jean-Luc Fautras est avant tout cavalier et utilisateur des vans de la marque éponyme.

C'est en 1992, après 10 ans d'importation de vans britanniques avec son épouse Marie-Noëlle De Vincenzi (qui avait repris la suite de ses parents) qu'il décide de mettre ses idées en application : La marque FAUTRAS voit le jour.

En effet, les vans jusqu'alors importés ne satisfaisaient pas le couple en tant qu'utilisateurs quotidiens. C'est grâce à cette expérience qu'ils ont imaginé des concepts innovants et performants en terme de facilité d'utilisation de confort et de sécurité.

"De la passion des chevaux à leur transport !"



Depuis leur création, un seul mot d'ordre guide l'entreprise : **INNOVER**

Dépositaire de 8 brevets européens, récompensé à 10 reprises pour ses différentes innovations, le constructeur s'investit massivement dans la recherche et le développement. Jean-Léonard et Elyse investis de la même passion que leurs parents, continuent dans le même domaine.

L'aîné après avoir séjourné aux Etats-Unis, et y avoir créé un réseau commercial, a repris depuis 2011 la direction de la maison FAUTRAS.

Jean-Luc et Jean-Léonard Fautras recevant le Trophée du Développement durable de Paris 2011.



Propos de Jean-Léonard :

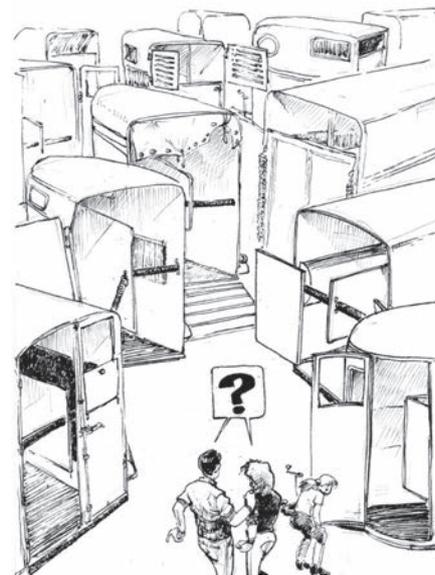
"J'ai la chance d'avoir ma famille qui m'accorde sa confiance. Mon père à la conception, ma mère au développement commercial : nous formons une bonne équipe et faisons de nos complémentarités une richesse."



Un réseau commercial étendu sur cinq continents.



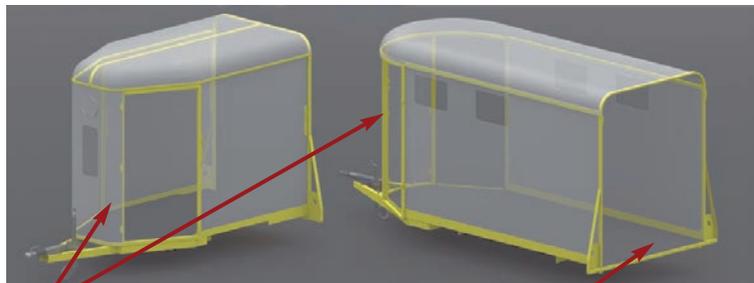
Quel concept choisir ?



Vous voulez le meilleur pour votre cheval et vous souhaitez acquérir un van ?

Il existe différents modes de transport avec différentes conceptions.

FAUTRAS vous explique ses choix



Des arceaux de sécurité sur toutes les gammes, une structure métallique galvanisée et aluminium.

Plancher imputrescible (polyéthylène recyclé) garanti à vie.

Une carrosserie 100% polyester garantissant légèreté, solidité et longévité.



Suspensions à roues indépendantes pour un plus grand confort.



Porte(s) arrière(s) associée(s) au plancher progressif pour un embarquement et un débarquement plus faciles.



Grande sortie avant pour un accès facile aux chevaux et un débarquement en avançant.

Pour un transport plus confortable et plus de sécurité :

- une **séparation souple** dans les modèles transport droit,
- des **barres de poitrail** et de **recul** sécurisées (brevetées),
- des **modèles en oblique** (pour 2, 3 et 4 places) associés aux séparations souples.

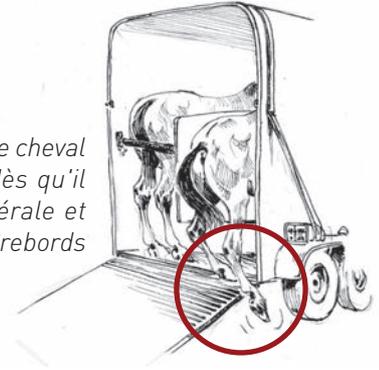
LE SAVIEZ VOUS ?

Pour le cheval, rentrer dans un van pour la 1^{ère} fois est inquiétant, l'espace restreint est fermé, l'accès est étroit. Le franchissement d'un pont amplifie les difficultés. Le pont, au lieu de guider vers l'entrée, éloigne.



LE SAVIEZ VOUS ?

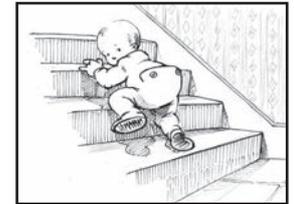
Avec le pont, en reculant le cheval a tendance à s'écarter dès qu'il ne sent plus la paroi latérale et risque de glisser sur les rebords métalliques du pont.



L'expérience montre que les chevaux embarquent plus naturellement avec une marche. Les **portes les canalisent** et offrent la possibilité de les embarquer ou débarquer indépendamment en toute sécurité.

Le débarquement par l'arrière sans pont.

Le débarquement se fait en toute sécurité car le cheval est immédiatement en contact avec le sol. Un enfant avant même de savoir marcher peut descendre les marches en reculant. Un cheval peut le faire également.



LE SAVIEZ VOUS ?

Le pont peut constituer un obstacle à l'embarquement comme au débarquement.

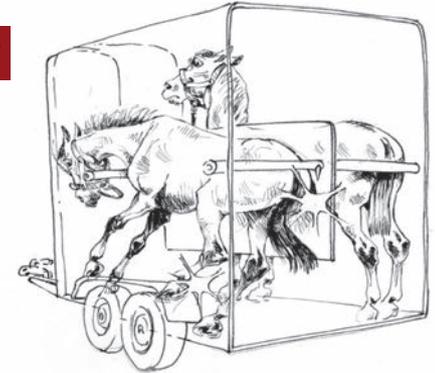


Le débarquement par la porte avant.

La largeur de la sortie et la petite marche assurent un débarquement dans le calme et en sécurité.

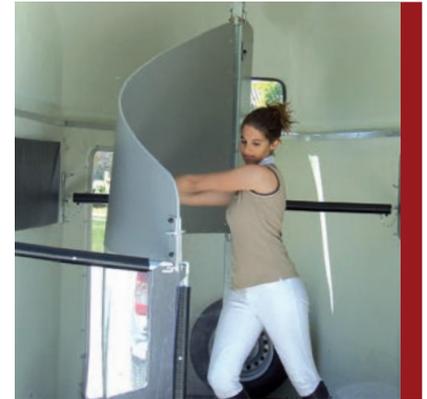


LE SAVIEZ VOUS ?

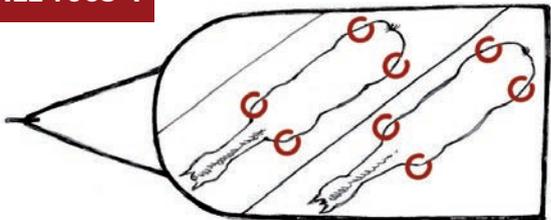


Les chevaux (aux tendances claustrophobes), se sentent oppressés dans l'espace restreint qui leur est alloué. En réaction, ils cherchent à repousser la séparation avec leur corps en s'appuyant avec les sabots sur la paroi du van.

La séparation souple supprime les points d'appui fixes. Les chevaux se sentent plus à l'aise et prennent confiance. C'est le même principe que les longues élastiques. En supprimant les réflexes de défense, la flexibilité améliore le comportement des chevaux.



LE SAVIEZ VOUS ?



Pour offrir encore plus de confort à vos chevaux, le transport en oblique est conseillé. Les chevaux disposent de plus d'espace pour écarter leurs membres et se stabiliser. Leur disposition leur évite de se toucher les sabots.



LE SAVIEZ VOUS ?

Fautras a mis au point plusieurs systèmes de sécurité avant et arrière.

Barre de poitrail de sécurité 2011 :

déverrouillable de l'extérieur



Libération sécurisée™ : *sangle libérable par l'avant*



Aid-System® brevet européen :

portillon arrière pouvant se refermer de l'avant



Présentation des gammes

Modèles transport droit

JMS -1 place- p. 18

Provan -2 places- p. 19

Provan, flèche rallongée p. 20

Modèles transport oblique

Oblic +2 -2 places- p. 21

Oblic +3 -3 places- p. 22

Oblic +4 -4 places- p. 22

Victorius 2 -2 places- p. 23

Victorius 3 -3 places- p. 23

Gamme utilitaire et loisirs

Olympium p. 24

Gamme camion

Camions p. 25



Idéal pour débiter sa passion, le modèle JMS pour un cheval seul ou une jument suitée (largeur intérieure 1,27 m) peut être tracté **sans permis Eb**.



Option support de mangeoire amovible disponible



Sortie avant de série (sur tous les modèles)

Le modèle JMS se décline en 2 versions : Club et Classic

Ce modèle 2 places est le plus grand succès de la marque FAUTRAS. Facilement tractable par une berline, il allie sécurité et simplicité d'utilisation.

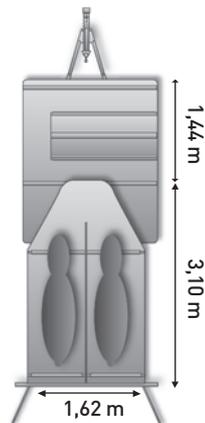


Option coffre à selles disponible (sur toute la gamme transport droit)



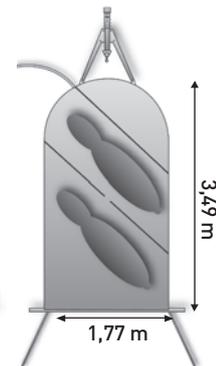
Le modèle PROVAN se décline en 3 versions : Club, Classic ou Premium

Créée pour les meneurs, la flèche rallongée peut recevoir une voiture "marathon", mais aussi un quad, un scooter ou autre.



Le modèle **PROVAN** se décline en 3 versions : Club, Classic ou Premium

Le summum en terme de confort pour les chevaux grâce au transport en diagonale. Ce van plus spacieux est équipé d'une grande sellerie avant.



Sortie avant de série



Sellerie avant de série

Pour les cavaliers qui voient les choses en grand : les modèles Oblic+3 et Oblic+4 (pour 3 et 4 grands chevaux). L'idéal pour les compétiteurs.



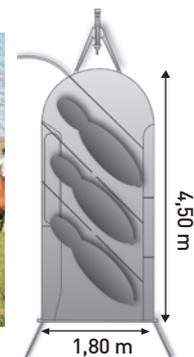
Ce modèle 2 ou 3 places avec transport en diagonale et roues intégrées, vous offre de multiples espaces de rangement au-dessus des roues. Un véritable plus pour les randonneurs et compétiteurs.



Option disponible : ouverture estivale



Options disponibles : échelle et galerie



OLYMPIUM 260 - 300 - 360

Pas besoin de permis E car version PTAC = 750 kg



Petit à l'extérieur et grand volume !



Olympium

CAMIONS

3 versions avec transport des chevaux tête à l'arrière



Législation

PERMIS ET FORMATION, JE PEUX TRACTER :

SANS permis E (renommé permis BE)

Si F2 (PTAC) remorque est inférieur ou égal (\leq)
à 750 kg
ou

Si F2 (PTAC) remorque + F2 (PTAC) véhicule tracteur
est inférieur ou égal (\leq) à 3500 kg.

AVEC formation B96*

Si la somme des deux F2 (PTAC véhicule tracteur + PTAC
véhicule tracté) est comprise entre 3 500 kg et 4 250 kg.
(Soit $3\,500\text{kg} < \text{F2 remorque} + \text{F2 véhicule tracteur} \leq 4\,250\text{kg}$).

Avec Permis BE**

Si la somme des deux F2 (PTAC véhicule tracteur + PTAC
véhicule tracté) est supérieure à 4 250 kg.
(Soit $\text{F2 (PTAC) remorque} + \text{F2 (PTAC) véhicule tracteur} > 4\,250\text{kg}$).

* Formation de 7 h en auto-école sans examen (entre 250 et 300 euros selon les auto-écoles)

** Formation de 3 j en auto-école avec examen + code si passé depuis plus de 5 ans (entre 500 et 700 euros selon les auto-écoles)

Source : extrait de loi journal officiel mise à jour du 18 janvier 2013 - entrée en vigueur au 19 janvier 2013.

Plaques de chargement : elles sont situées du côté droit du timon de la remorque.
Elles indiquent entre autres :
le PTAC = F2 le poids à vide = G1
le numéro de série de la remorque à 17 chiffres

Munissez-vous de la carte grise de votre véhicule, les codes se trouvent à l'arrière.

G1 est égal au poids à vide de votre véhicule

F2 est le poids total autorisé en charge (PTAC)

F3 est le poids total roulant autorisé (PTRA)

Au dessus de 500 kg, tout véhicule doit avoir sa propre carte grise

Selon les départements, le tarif n'est pas le même pour les frais d'immatriculation. La plupart des constructeurs qui sont habilités à immatriculer directement, ont établi un forfait qui englobe les frais d'immatriculation dans leur ensemble (carte grise, plaque d'immatriculation et toutes les démarches administratives).

Documents à fournir pour le professionnel :

- Une photocopie recto-verso valide et signée, de la carte d'identité du gérant.
- Un extrait K BIS de moins de 6 mois.
- Un règlement du tarif en vigueur (environ 120 €).

Pour le particulier :

- Une photocopie recto-verso valide signée de la carte d'identité du propriétaire.
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (quittance électricité, gaz ou loyer).
- Un règlement du tarif en vigueur (environ 120 €) au nom de JLFD Production.

Un rétroviseur supplémentaire obligatoire à droite :

- Si la remorque risque de masquer la visibilité dans le rétroviseur extérieur.
- Si la remorque est plus large que le véhicule tracteur.

Il est interdit de transporter des personnes dans une remorque.

Le poids total roulant autorisé (PTRA) article R312-2

Extrait de loi

"Il est interdit de faire circuler un ensemble de véhicules, un véhicule articulé ou un train double dont le poids total roulant réel dépasse le poids total roulant autorisé.

En effet, les conducteurs de vans font l'objet de contraventions sur la base de cet article.

Il semble qu'il n'y ait pas unicité par les forces de l'ordre dans l'interprétation de cet article, notamment sur la nécessité pour vérifier le poids du véhicule, de le peser. Il est interdit de dépasser le poids total autorisé en charge d'un véhicule.

L'infraction peut être relevée à la suite d'une pesée, soit par l'addition du poids à vide mentionné sur le certificat d'immatriculation ou la plaque de tare avec le poids de la charge utile si les documents relatifs à celle-ci sont suffisamment précis (indication de la charge sur un bon de livraison, caractéristiques de l'animal transporté, par exemple).

Les vitesses maximales autorisées article R413-8

Extrait de loi

" La vitesse des véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3500 kg **(1)**, ou à l'ensemble de véhicules dont le poids total autorisé est supérieur à 3500 kg :

- 90 km/h sur les autoroutes
- 80 km/h sur les routes prioritaires

Cette vitesse est relevée à 90km/h pour les véhicules dont le poids total est inférieur ou égal à 12 000 kg **(2)** sur les routes à 2 chaussées séparées par un terre plein central."

	(1)	(2)
Autoroute	90km/h	90km/h
Route prioritaire	80km/h	80km/h
Route à 2 chaussées	80km/h	90km/h

Attention la réglementation n'est pas la même dans chaque pays, respecter la législation en vigueur dans le pays respectif.

En revanche il y a quelques exceptions pour le dépassement du PTRA. Il est possible sous réserve d'apposer un disque de limitation de vitesse à l'arrière de la remorque :

65 Si le poids de la remorque ne dépasse pas 1,3 fois le poids réel du véhicule tracteur.

45 Si le poids de la remorque dépasse 1,3 fois le poids réel du véhicule tracteur. *[source Dérogation sur articles 54 et 54-1 du code de la route]*

(source site Internet sur les règles sanitaires de la DDSV)

Transport à but lucratif

1- Conditions :

A partir d'un cheval sur une distance supérieure à 65 km mais dont la durée est inférieure à 8 h.

Il faut une autorisation de l'établissement transporteur (voir paragraphe "Aménagement des véhicules").

2- Conditions :

La durée est supérieure à 8 h avec sortie de territoire de 65 km ou 12 h si sans sortie de territoire.

Il faut une **autorisation de l'établissement transporteur** et agrément du moyen de transport.

Bien repérer s'il s'agit d'un transport à but lucratif ou non et sur quelle distance est effectué le transport.

Exemples :

Un éleveur déplace sa poulinière pour la changer d'herbage à 60 km.

Un cavalier amateur possède un van 2 places. Il sort en compétition ses propres chevaux pour son loisir.

Réponse : pas besoin d'autorisation de transport. Il doit respecter la réglementation vis-à-vis de la protection animale.

Ce même éleveur transporte régulièrement ses deux poulinières, ou parfois celles appartenant à son voisin, pour les

emmener au centre d'insémination - considéré comme action lucrative- situé à 80 km de son domicile.

Réponse : il doit au préalable obtenir une autorisation pour le transport d'animaux vivants et un CAPTAV.

Un centre équestre loue ses chevaux et les déplace pour que ses cavaliers participent à des compétitions.

Réponse : il doit au préalable obtenir une autorisation pour le transport d'animaux vivants et un CAPTAV sauf s'il ne se déplace jamais au-delà de 65 km de leur domicile.

Aménagement des véhicules :

Ils doivent être conçus, construits, entretenus et utilisés de manière à :

- Protéger les animaux contre les intempéries, les températures extrêmes et les variations météorologiques défavorables.
- Éviter que les animaux ne puissent s'en échapper ou en tomber. Ils doivent pouvoir résister aux contraintes dues aux mouvements : disposer de cloisons pour séparer les animaux.
- Éviter les blessures et les souffrances et assurer la sécurité des animaux : ne pas présenter d'arêtes blessantes.
- Présenter un plancher anti-dérapant.
- Être étanche : plancher (certificat d'étanchéité) et cloisons (lucarnes ou orifices supérieurs à une hauteur de 1,40 m).
- Être facilement nettoyable et désinfectable.
- Présenter une aération suffisante.

Pour le cas 2 vous devez respecter les aménagements précédents, mais aussi :

- Une porte pour accéder directement aux animaux (sans avoir à baisser le pont).
- Un système de ventilation dynamique avec système d'affichage et d'enregistrement de la température.
- Une source de lumière suffisante (le plafond doit être peint en clair).
- Un système pouvant permettre l'abreuvement et l'alimentation des équidés dans le véhicule.
- Une litière adaptée de façon à garantir une absorption de l'urine et des fèces.

Les chevaux non débourrés ne doivent pas voyager plus de 8 h

Une formation est nécessaire donnant lieu à l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle à Transporter des Animaux Vivants (+ de 8 h carnet de route en plus) Ces registres doivent être en permanence dans le véhicule.



Transport sans but lucratif

Conditions :

A partir d'un cheval et quelle que soit la distance à parcourir, sans contrainte de durée.

Non soumis à la réglementation d'agrément d'autorisation du transport ou du convoyeur.

Seul le code rural s'applique et notamment les articles R 214-49 à R 214-62 relatifs aux conditions de transport d'animaux.

Les conditions d'aménagements du véhicule doivent respecter la réglementation en vigueur vis-à-vis de la protection animale et s'inspirer de certaines règles de sécurité imposées aux professionnels !

Par exemple : "Avoir une litière adaptée de façon à garantir l'absorption adéquate de l'urine et des fèces".

Conseils

Pénélope Leprevost

Cavalière internationale CSO

Mes chevaux traversent le monde toute la saison alors ma priorité, c'est avant toute chose qu'ils voyagent bien et sans fatigue. Ce n'est pas pour rien que je fais confiance aux vans FAUTRAS : grâce au toit clair qui évite qu'il ne fasse trop chaud, au grand confort qu'ils apportent et leur fiabilité sans faille, j'ai l'esprit tranquille à chaque voyage.

Bon van !



Nicolas Touzaint

Champion d'Europe de Concours Complet



Ce que j'apprécie le plus dans les vans FAUTRAS, c'est vraiment l'embarquement et le débarquement, on ne se pose pas de question, tous les chevaux montent et descendent facilement et sans risque.

Bonne route !

© equimedias.com

Marie-Christine et Renaud De Laurière

Cavalière de CCI et couple d'éleveurs

Pourquoi le choix d'un van FAUTRAS ?

Marie-Christine : "Pour de multiples raisons, l'embarquement, la facilité d'utilisation, la tenue de route et la conception par un utilisateur font toute la différence !"

Renaud : "Pour la compétition comme pour l'élevage, la conception, nous donne totale satisfaction, après 20 ans d'utilisation. Privilégions le bon sens français !"



Philippe Tomas

Cavalière internationale d'Endurance

Je transporte mes chevaux depuis 14 ans dans un van FAUTRAS Oblic. La qualité routière, le confort et l'espace pour les chevaux sont

incomparables. Ce van Oblic me permet d'abreuver mes chevaux pendant le transport. Ce qui est important sur de longs trajets par temps chaud.



© Marine Peran

Yonnel et Marita Estival

Spécialistes équitation américaine

Les vans FAUTRAS se sont inspirés de certains vans américains pour leur mode d'embarquement et leurs systèmes d'ouvertures latérales. Nous avons été les premiers à en bénéficier, car au retour des Etats Unis j'avais soumis l'idée de fabriquer ce style d'ouvertures latérales à Jean Luc ; ce qu'il a réalisé assez rapidement et les a d'ailleurs appelé les Ouvertures Estivales.




Andy Booth

Ethologue reconnu

La manipulation d'un cheval se fera d'autant mieux qu'il aura été éduqué. Pour commencer, quelques exercices en main consistent simplement à faire avancer, arrêter et reculer à la demande et dans le calme devant l'entrée de son boxe puis devant le van :

Faire d'abord monter le cheval à moitié, l'arrêter puis reculer et le récompenser. Recommencer l'exercice plusieurs fois ! Ces manipulations vous garantiront la confiance de votre cheval pour tous vos voyages et rendent les embarquements et débarquements beaucoup plus faciles.




Pascal Cordeau

Entraîneur de chevaux de course



En tant qu'entraîneur de chevaux de courses, je parcours plus de 100 000 km par an avec mes vans FAUTRAS. J'apprécie : la facilité d'embarquement, le confort de voyage pour mes chevaux, la sécurité et l'agrément de conduite, comme la fiabilité et

le peu d'entretien de mes vans. Comme moi, dans toutes les circonstances vous serez toujours au top !



Laura Prat

Amateur en concours complet

Je fais du concours complet. J'ai choisi le PROVAN Premium parce qu'il a deux grandes portes avant de chaque côté, que je peux sortir mes chevaux par l'avant et accéder facilement à chaque cheval indépendamment. Pour l'embarquement avec les 2 portes, pas besoin de se baisser et les chevaux embarquent tout seul, c'est super ! Ce van a été conçu par un utilisateur et cavalier, ça se remarque par un tas de détails pratiques et puisqu'il a été conçu pour les pro, il convient parfaitement aux amateurs.




Mario Luraschi

Cascadeur et metteur en scène de spectacles équestres

Il y a plus de 12 ans que je roule avec des vans FAUTRAS, et outre le fait que mes chevaux se transportent bien, Jean-Luc Fautras m'a fait des adaptations pour mes 40 selles de spectacle : ils savent s'adapter à nos besoins.




Jean-Luc Fautras

Cavalier et concepteur de vans



J'utilise un van OBLIC+4 avec ouverture estivale pour l'élevage et les compétitions CCI et CSO. La facilité de traction et la stabilité, le grand volume associé au concept sans pont en font le van le plus performant.



© Clic and Com

Confort

- Mettre de la litière ou matière absorbante (copeaux) dans votre van avant chaque départ, (cette litière prolongera également votre tapis).
- Prévoir des seaux ou mangeoires pour abreuver ou nourrir vos chevaux.
- Vérifier qu'ils soient bien aérés.

Repos et vérifications

- Faire des poses régulières pour vérifier le comportement et l'état de vos chevaux.
- Ne pas vous exposer derrière les pieds des chevaux et profiter des portes pour vous protéger.

N'ouvrez jamais les portes d'un van sur le bord d'une route passagère.

Attaches

- Vérifier que vos chevaux soient bien attachés.

Electricité

- Eviter les adaptateurs électriques, préférer faire installer par un spécialiste un faisceau aux normes européennes (13 broches).



Vérifier la fermeture des portes avant et arrière avant le départ.

- Repérage : Des autocollants -conseils ou dangers- sur votre van FAUTRAS (sur le timon, sur les intérieurs de portes ou sur les baies).
- Pression et état des pneus.
- Dispositif d'attelage bien enclenché.
- Eclairage (prise 13 broches).
- Etat de l'ensemble routier (freins, essieux, attelage etc...).
- Bon arrimage et fermeture des portes.
- Papiers en règle (permis, assurance, poids, vitesse, captav, etc).
- Comportement : Adoptez une conduite souple (les ronds-points se prennent au pas), anticipez les courbes et les freinages en fonction de la vitesse, du poids et de l'état de la chaussée.
- Vérification des organes de sécurité de votre van.

La répartition idéale des charges dans le van doit être de l'ordre de 50 à 60 % devant le (ou les) essieu(x) et 40 à 50 % à l'arrière.

PRESSION DES PNEUS

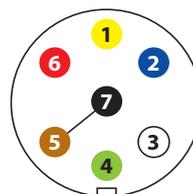
Pneumatiques utilisés actuellement en production :

Dimension	185/70R13C	185R14C	195R14C
Pression (bar)	3,4	4,5	4,5

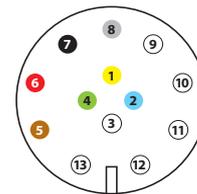
Schéma électrique européen

Il est préférable d'être aux normes européennes, afin d'éviter d'éventuels courts-circuits.

Anciennes normes :
7 branches



Normes actuelles européennes : 13 broches



Vue depuis l'intérieur de la prise du van ou depuis l'extérieur de la prise de la voiture

n°	couleur	utilisation	n°	couleur	utilisation
1	jaune	clignotant gauche	1	jaune	clignotant gauche
2	bleu	anti-brouillard	2	bleu	anti-brouillard
3	blanc	masse	3	blanc	masse
4	vert	clignotant droit	4	vert	clignotant droit
5	marron	feu arrière droit + feu arrière gauche + feu de plaque + plafonnier	5	marron	feu arrière droit
6	rouge	feu stop	6	rouge	feu stop
7	noir	feu arrière gauche + feu de plaque + plafonnier	7	noir	feu arrière gauche + feu de plaque + plafonnier
8	gris	feu de recul	8	gris	feu de recul
9	gris	Plus permanent caméra	9	gris	Plus permanent caméra
10 à 12	gris	Non assigné	10 à 12	gris	Non assigné
13	gris	Masse caméra	13	gris	Masse caméra

INFOS : Ponter la borne 5 (marron) et la borne 7 (noir) s'il y a un manque d'éclairage des veilleuses du côté gauche sur la remorque.

Date d'édition : Septembre 2020. Informations en vigueur au moment de la mise sous presse sous réserve de modification des lois.



Contactez-nous
pour
une documentaton
complète

Bonne route !

Notre différence s'explique
par de réelles innovations techniques et pratiques.

Un réseau commercial à votre service
saura vous l'expliquer et vous le présenter.

Votre dépositaire le plus proche

VANS FAUTRAS 24230 MONTCARET France
téléphone : +33 (0)5 53 73 44 00
portable : +33 (0)6 82 58 16 69 (en cas d'urgence)
mail : contact@fautras.com
site : www.fautras.com

 Fabriqué
en France